

Lettre ouverte aux dirigeants de Madagascar
à l'attention de Messieurs Andry Rajoelina et
Haja Resampa

Antananarivo, 101
Madagascar

N. Réf. 2011-05-31-MAD-017

Objet :Reprise du contrat SRDI SA bloqué suite au défaut de réponse de l'ACM.

Messieurs,

J'aimerais par la présente solliciter vos réactions quant aux bruits incessants mais parfois alimentés par des preuves bien matériels, **sur le fait que le blocage de la réalisation du projet de sûreté** dans les aéroports malgaches attribués en appel d'offre international à notre société SRDI SA, **vient des instances dirigeantes du pays elles-mêmes.**

J'ose espérer que ces preuves ne sont qu'une interprétation malencontreuse et qu'au vu des discours que vous tenez, vous ne vous immiscez pas dans les décisions prises par les administrations indépendantes (ACM en l'occurrence).

Les demandes indirectes arrivant chez SRDI SA pour le paiement de 4 millions de dollars au travers d'une compagnie de Monsieur Ylias Akbaraly sont, je l'espère, des spéculations ou des mauvaises interprétations de la redevance normalement due à l'ACM tout au long du contrat et non une « prime » due exclusivement aux dirigeants du pays.

A nouveau, à la lecture de vos discours il n'est pas imaginable pour une société internationale de voir dans ces demandes une vérité de corruption.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir officiellement dénoncer ces agissements ou ces bruits mensongers et punir ceux qui les ont émis. Si besoin en est, nous fournirons les preuves des personnes qui y ont participé.

Par cette action vous pourrez enfin libérer l'ACM qui elle-même est dans le doute, afin que SRDI SA puisse réaliser son contrat.

Cette attente a déjà coûté beaucoup d'argent à Madagascar du fait de la non perception des redevances dues à la convention mais aussi surtout en lassant tout type de trafic libre de tous contrôles.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations respectueuses.

Fait à Luxembourg, le 31 mai 2011.



Jean Marc DEMOULIN
President of the Board
Directeur Général

Tél & Fax

+32 81 41 46 72
+32 81 41 18 43
www.srdi.lu jmd@srdi.lu

Registre de Commerce

Luxembourg B 100819

TVA :

LU 201.369.51

Banque

Banque Générale de Luxembourg
IBAN: LU 83 00 30860321 62 00 00
BIC: BGLLLULL